

Bien que la plupart des facultés de médecine accordent la préférence aux candidats de leur propre province, tel n'est pas le cas au niveau postdoctoral où il s'agit plutôt d'un concours national dirigé par le Service canadien de jumelage des résidents. Parmi les candidats ayant obtenu leur diplôme d'une faculté de médecine du Canada, en moyenne 73 % ont suivi leur formation postdoctorale dans la même province. Presque tous les diplômés des facultés de médecine francophones du Québec (soit 99 %) suivent leur formation dans cette province. La Nouvelle-Écosse affiche le plus faible pourcentage. En effet, moins de la moitié (45 %) des diplômés de l'Université Dalhousie sont demeurés dans leur province pour y recevoir leur formation postdoctorale.

Chaque année, CAPER suit les résidents qui ont quitté le système de formation postdoctorale selon un niveau de classement correspondant à la fin de la formation. En partenariat avec l'Association médicale canadienne, ces médecins sont suivis jusqu'au début de leur exercice. Pour obtenir une analyse récente du degré de conservation des médecins au Canada de deux à vingt après la fin de leur formation, consulter le site suivant : https://www.cma.ca/Assets/assets-library/document/en/advocacy/43-Bulletin_tracking_postgraduate_practice_entry_cohorts_e.pdf.

En ce qui a trait à l'exercice de la médecine dans une province donnée, le graphique ci-dessous fait état des lieux d'exercice de la médecine pour les diverses facultés de médecine du Canada (à l'exclusion des diplômés internationaux en médecine), les régions d'exercice de la médecine étant définies comme étant le Canada atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest du pays. Pour la plupart des facultés, la rétention des stagiaires dans leur région géographique était plus élevée que celle des étudiants ayant suivi leur formation médicale prédoctorale à la faculté concernée. Par exemple, à Dalhousie et à Memorial, seulement la moitié de la classe du niveau prédoctoral se trouvait au Canada atlantique après deux années d'exercice comparativement à plus de 70 % des cohortes d'entrée dans l'exercice pour ces deux universités au niveau postdoctoral. Par contre, le Manitoba a affiché un meilleur taux de conservation des étudiants ayant achevé leur doctorat en médecine dans la province. Pour le Canada dans son ensemble, à peine plus de 1 % des diplômés des facultés de médecine du Canada exerçaient leur profession aux États-Unis et 9,3 % exerçaient dans un pays autre que les États-Unis ou ne s'étaient pas placés.

Pourcentage des médecins ayant achevé leur formation en 2012 et se trouvant dans la région de leur formation prédoctorale ou postdoctorale en 2014 – Diplômés des facultés de médecine canadiennes uniquement.

